

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Noces d'or et Congrès de la Société de St-Vincent de Paul, 337. — Notre attitude, 339. — Beauport, 339. — Fréchette vs Tardivel, 339. — Avis aux abonnés, 340. — A propos des écoles publiques, 340. — Un mot du socialiste Anselme, 340. L'esprit ecclésiastique, 340. — Aveu du radical Maret, 341. — Un calcul facile à faire, 341. — Incendie du monastère des Ursulines de Roberval, 341. — St-Ignace du Cap St-Ignace, 342. — Une page du Code catholique, 343. — Recette quand on a avalé un objet, 343. — L'Eglise du Canada, 343. — Sainte Eucratida, vierge et martyre, 348. — Memento hebdomadaire, 352.

Noces d'or et Congrès de la Société de Saint-Vincent de Paul

Les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul ont fêté en décembre dernier, le cinquantenaire de l'établissement de cette œuvre au Canada. Cette société, fondée à Paris en 1833, par Ozanam, fut introduite à Québec, en 1846, par le Dr Painchaud.

Le Congrès qui a eu lieu en même temps que les fêtes jubilaires a duré trois jours, du 6 au 8 décembre. Des délégués étaient accourus de tous les points du Canada, jusque de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, Montréal, Ottawa, Trois-Rivières, Nicolet, Lévis, Sherbrooke, Drummondville, St-Romuald étaient représentés:

Toutes les questions relatives au bon fonctionnement de la Société ont été discutées durant les trois jours de retraite que ses membres ont passés sous le toit du Patronage de la Côte d'Abraham. A la première messe, le sermon a été donné par

S.G. Mgr Blais, évêque de Rimouski, qui a parlé du pauvre et de la charité en des termes admirables. Les séances du Congrès ont été dirigées par Mgr T. E. Hamel. A chaque séance, des rapports intéressants ont été lus. Au point de vue de l'enseignement, la Société de Saint-Vincent de Paul accomplit des prodiges de zèle et de dévouement. Chaque année, des centaines d'enfants, enlevés au danger des rues, sont placés dans des écoles spéciales où ils reçoivent une éducation des plus soignée. Plusieurs institutions importantes ont été fondées par la Société au Canada et y font un bien incalculable. Des milliers de pauvres sont annuellement visités et secourus par les conférences. La Société de Saint-Vincent de Paul se compose, au Canada seulement, de plus de cinq mille membres. Ses recettes et ses dépenses annuelles dépassent le chiffre de \$60.000.

La clôture du Congrès a eu lieu à la Basilique de Québec, au milieu d'un concours de citoyens venus de tous les quartiers de la ville, le 8 décembre au soir, à 8 heures. Mgr Marois présidait l'assemblée.

A part les travaux du Congrès, les noces d'or de la Société de Saint-Vincent de Paul ont été agrémentées de plusieurs "excursions."

Mentionnons brièvement : pèlerinage à Sainte-Anne, visite des prisonniers, présentation d'hommages aux autorités diocésaines, visite de l'établissement des Sœurs de la Charité. A ce dernier endroit l'honorable M. de LaBruère, surintendant de l'Instruction publique, accompagnait les *congressistes*. Les petits orphelins et orphelines qui reçoivent des bonnes religieuses une formation des plus complètes, ont émerveillé tous ceux qui ont eu le bonheur d'assister à la réception que les RR. SS. de la Charité ont faite aux membres de la société de Saint-Vincent de Paul.

A l'ouverture de la première séance du Congrès, M. C. N. Hamel, président du Conseil supérieur, donna lecture d'une dépêche de Son Eminence le cardinal Rampolla annonçant que Sa Sainteté Léon XIII accordait sa bénédiction aux membres de la Société de Saint-Vincent de Paul réunis en Congrès à Québec. La lecture de cette dépêche fut saluée par des applaudissements chaleureux.

Les exercices du Congrès ont été suivis par plus de trois cents membres, au nombre desquels il n'y avait pas moins de cinquante délégués représentant les Conseils et les conférences de

presque tous les points du pays. L'harmonie et l'entrain n'ont cessé de régner durant le triduum.

Le dernier jour du Congrès, fête de l'Immaculée Conception, il y eut communion générale dans la chapelle du Patronage. Près de deux cents petits enfants pauvres devancèrent les membres du Congrès à la Sainte Table. Mgr Laflamme, Recteur de l'Université Laval, bénit solennellement la statue de Saint-Vincent de Paul qui restera dans la chapelle du Patronage comme monument commémoratif des Noces d'Or.

A cette cérémonie, c'est M. l'abbé O. E. Mathieu, directeur du Séminaire de Québec, qui fit le sermon de circonstance. (1)

Les exercices du Congrès ont pris fin dans la vaste Basilique de Québec, véritable berceau de la Société de Saint-Vincent de Paul au Canada.

Notre attitude

Depuis le jugement du Conseil privé sur la Question scolaire, la *Semaine Religieuse* n'a cessé de réclamer justice pour la minorité catholique, et de prêcher l'obéissance à la direction de l'Épiscopat sur une matière religieuse avant tout.

Ce qui s'est passé depuis quelques semaines, démontre d'une manière évidente la justesse de notre attitude, et l'erreur de ceux qui se sont trouvés en désaccord avec nous, puisqu'il seront forcés de faire volte-face. Le plus à plaindre n'est donc pas celui qu'on pensait.

Beauport

Il y a eu dans cette paroisse pendant l'année 1896: 30 mariages, 160 baptêmes, 105 sépultures.

Fréchette vs Tardivel

Le Directeur de la *Vérité* est poursuivi au criminel par M. L. Fréchette, pour avoir fait la réflexion suivante. "Les journaux annoncent une conférence de M. Fréchette à l'Institut Canadien de Québec. L'Institut Canadien de Québec tient pourtant à sa réputation d'institution respectable."

(1) A Sainte-Anne, le sermon a été donné aux membres du Congrès par le R. P. Billiau.

Il est toujours ennuyeux d'être traîné devant les tribunaux civils ou criminels, mais nous sommes convaincu et nous espérons que M. Tardivel sera acquitté honorablement. Il nous semble évident, en effet, que la phrase incriminée n'attaque, ni directement ni indirectement, la réputation de M. Fréchette, et que son sens naturel est tout autre. C'est du moins ce que nous avons compris. Il n'est pas sans intérêt de rappeler que le plaignant est le même M. Fréchette qui a traité si grossièrement le R. P. Lacasse, il y a un an ou deux.

Avis aux abonnés

L'administration de la *Semaine Religieuse* a commencé l'exécution des comptes, et prie respectueusement les abonnés d'acquiescer, aussitôt que possible, la note présentée.

Pensée

Pour le chrétien, la vie c'est le lendemain du néant et la veille de l'éternité.

A propos des écoles publiques

Un protestant d'une ville des Etats-Unis disait dernièrement à un canadien-français, en lui désignant une église située dans l'un des principaux quartiers: Cette église, autrefois florissante, a dû être fermée parce que les fidèles ont cessé de la fréquenter. Les protestants de la ville, à l'exception des vieilles générations, ne vont plus à l'église et ne font plus aucune religion. Nos écoles publiques, il me fait peine de l'avouer, ajouta-t-il, sont la cause de l'incrédulité qui envahit les masses.

Un mot du socialiste Anselme

"Fondez des écoles neutres et des patronages laïques, vous multipliez en réalité les pépinières des socialistes."

L'esprit ecclésiastique

Est, généralement, une participation abondante de l'esprit de Jésus-Christ lui-même.

Aveu du radical Maret,

“ La neutralité est un mot vide de sens. On ne peut pas être neutre quand on n'est pas un imbécile, et lorsqu'on a une opinion on ne peut pas ne pas l'exprimer. On le peut encore moins lorsqu'on est chargé d'enseigner, car elle pénètre partout, s'insinue dans tout, et l'on ne saurait raconter un fait historique sans le juger, ni émettre une pensée quelconque sans que cette opinion en ressorte clairement. ”

Un calcul facile à faire

“ Si pour obtenir une victoire, dit la *Presse*, il faut rejeter une forte partie de la population dans les anciennes exagérations de l'*Avenir*, des Doure, des Papin, de “ l'Institut Canadien, “ ce serait une victoire chèrement acquise. ” La capitulation, en pareille matière, coûterait encore plus cher.

Incendie du monastère des Ursulines de Roberval

Le monastère des Ursulines de Roberval a été complètement réduit en cendres, le 6 janvier.

Le feu s'est déclaré dans la chapelle vers cinq heures du matin, et s'est propagé avec une telle rapidité qu'il a été impossible de le maîtriser. Quelques heures après, tout était consumé, et les murs seuls restaient debout.

Malheureusement sept religieuses ont péri dans les flammes :
Voici les noms des victimes :

Mère Saint François de Paul, née Elise Gosselin, de Saint-Jean Chrysostôme ; Mère Providence, née Emma Letourneau, de Saint-Pierre Rivière du Sud ; Mère Sainte Ursule, née Céline Gauvreau, de Sainte-Foye ; Mère Sainte Anne, née Laure Hudon, d'Hébertville ; Mère Saint Louis, née Rosé Gosselin, de Saint-Jean Chrysostôme ; Mère Saint Antoine de Padoue, née C. Bouillé, de Deschambault ; Mère Saint Dominique, née Louise Girard, de Roberval.

Mère Saint Rémi, la sœur de la Mère Sainte Anne, a été horriblement brûlée en voulant sauver de l'incendie des objets de valeur.

Heureusement que les élèves étaient en vacances, car on aurait peut-être à déplorer un plus grand nombre de pertes de vie.

Les pertes sont estimées à 50.000 piastres, et couvertes par une assurance de 13.000 piastres seulement.

Ce monastère fondé en 1881 par les Ursulines de Québec, est un bel édifice en pierre, de 120 pieds sur 40 et comptant quatre étages.

Les parents des malheureuses victimes et la Communauté des Ursulines de Roberval ont les sincères sympathies de tout le pays.

Saint-Ignace du Cap Saint-Ignace

La paroisse de Saint-Ignace du Cap Saint-Ignace est formée de la seigneurie Vincelotte, concédée par Jean Talon à Geneviève de Chavigny, veuve de Sieur Amiot, le 3 novembre 1672, et par le gouverneur de Frontenac à Joseph Amiot, Sieur de Vincelotte, le 1er février 1693; du fief Gamache ou Gagné, concédé par l'intendant Talon à Gamache et Belleavance, le 3 novembre 1672; du fief Sainte-Claire, concédé par de Frontenac à René Lepage le 17 mars 1693, du fief Laprenaye et du fief Fournier.

Il y a près du fleuve Saint-Laurent, au centre de la paroisse, un petit cap, formant une presqu'île, qui porte le nom de cap Saint-Ignace. Ce nom lui fut-il donné par un missionnaire jésuite? La chose est possible, quoique la liste des premiers missionnaires et curés de Saint-Ignace du Cap Saint-Ignace ne mentionne le nom d'aucun Jésuite.

Quoiqu'il en soit du cap, ce nom ne tarda pas à s'étendre aux établissements qui se formèrent dans les environs, et le 30 octobre 1678, lorsque Mgr de Laval érigea la paroisse, il lui donna une sanction officielle. Les registres datent de 1679.

Dans son rapport au roi, en 1683, Mgr de Laval écrit :

“ Le cap Saint-Ignace (seigneurie Vincelotte) contient une lieue; il y a 12 familles et 47 âmes. Dans la seigneurie de Gamache et de Bellefontaine qui n'ont ensemble qu'une demi-lieue, il y a 4 familles et 23 âmes. ”

La première messe à Saint-Ignace du Cap Saint-Ignace fut dite dans la maison de Jacques Bernier, surnommé Jean de Paris, parce qu'il venait de Paris. Ce Bernier est la souche de tous les Bernier passés, présents et futurs. (A suivre)

Une page du Code catholique

En disant, que notre douleur doit être universelle, j'entends que nous devons avoir regret de tous nos péchés, au moins mortels, sans en excepter un seul.

Notre douleur est *universelle*, quand nous regrettons tous nos péchés mortels sans exception. Si nous avons commis dix, cent péchés mortels, et que nous les regrettions tous à l'exception d'un seul, notre douleur n'est pas universelle, et aucun de ces dix ou cent péchés n'est pardonné.

Pourquoi? Parce que la grâce de Dieu et le péché mortel ne peuvent cohabiter ensemble dans l'âme: parce qu'on ne peut être en même temps l'ami et l'ennemi de Dieu. La vraie contrition suppose le retour du cœur. Or le cœur n'est pas retourné à Dieu tant qu'il aime une chose que Dieu déteste. Nous devons donc avoir regret de tous nos péchés mortels sans exception, comme nous en avertit le Seigneur: "convertissez-vous et faites pénitence de toutes vos iniquités."

Recette quand on a avalé un objet

On fait coucher la personne à plat ventre sur une table; on laisse déborder la tête qu'on soutient: on introduit l'index dans la bouche pour déprimer la langue. (1)

L'ÉGLISE DU CANADA

QUATRIÈME PÉRIODE

Suite

Les citoyens de Québec apprirent avec joie, en 1711, le naufrage d'une partie de la flotte anglaise sur l'île-aux-Œufs. Désireux de témoigner leur reconnaissance à Dieu, pour avoir échappé aux dangers d'une nouvelle invasion de l'ennemi, ils convoquèrent immédiatement une assemblée, et résolurent de faire une quête pour reconstruire le portail de l'église de la basse-ville, dont on changea le nom de Notre-Dame de la Victoire en celui de *Notre-Dame des Victoires*.

Mgr de Saint-Vallier qui désirait ardemment revenir dans son diocèse dont il était éloigné depuis treize ans, put en fin

(1) Manuel d'économie domestique.

trouver un petit bâtiment marchand sur lequel il s'embarqua et arriva à Québec le 18-avril-1713.

Avant son départ de Paris, il reçut du ministre des colonies l'information que le roi venait de proposer comme coadjuteur de l'évêque de Québec, le R. P. de Mornay, capucin à Meudon.

Un des premiers soins de Mgr de Saint-Vallier après être rentré dans son diocèse, fut de remplir les cures qu'il trouva vacantes, et d'établir quelques cures fixes.

Comme il ne pouvait guère s'occuper des missions de la Louisiane, il en confia la direction à son coadjuteur, Mgr de Mornay, qui, de la France où il était resté, les dirigea comme grand vicaire de l'évêque de Québec. Ce dernier donna la desserte de la Nouvelle-Orléans à l'ordre des capucins, qui en demeura longtemps chargé.

Mgr de Saint-Vallier régla aussi une autre question importante.

Depuis plusieurs années les autorités civiles le pressaient d'ériger un certain nombre de paroisses: mais des circonstances incontrôlables l'avaient forcé jusque-là d'ajourner l'exécution de cette importante mesure. Ayant obtenu, en 1722, la confirmation d'un règlement déterminant les bornes des circonscriptions ecclésiastiques qu'il jugeait à propos de former immédiatement, il décréta l'érection de quatre-vingt-deux paroisses.

La compagnie de Jésus allait bientôt donner un nouveau martyre à l'Eglise. Le P. Rasle, né d'une bonne famille de la Franche-Comté, vers 1657, vint au Canada en 1687 pour se consacrer au service des missions. Missionnaire des Abénaquis depuis cette époque, il ne cessa de défendre, avec un zèle vraiment apostolique, ses néophytes contre le prosélytisme des ministres protestants de Boston. Les Anglais étant convaincus qu'ils ne pourraient jamais s'emparer des terres des Abénaquis tant que le P. Rasle demeurerait parmi eux, et tous les moyens pour se défaire de ce saint missionnaire ayant échoués, ils résolurent, pour s'en débarrasser, de porter la guerre chez cette nation.

Dans la nuit du 22 août 1724, deux cent quatre-vingts anglais, soutenus par une bande d'iroquois, vinrent camper près de Narantchouak. De bonne heure le matin, ils entrèrent sans bruit dans le village pendant que les Abénaquis dormaient, et déchargèrent leurs fusils sur tous ceux qui se montrèrent lorsque l'alarme fut donnée. En entendant le bruit, le P. Rasle

sortit de sa chapelle, et s'avança hardiment vers les assaillants dans l'espérance de détourner leur attention des femmes et des enfants qui fuyaient. A peine aperçu, tous les fusils furent pointés sur lui, et il tomba sous une pluie de balles au pied d'une croix qu'il avait plantée. Les Anglais poussèrent la barbarie dans cette occasion, jusqu'à massacrer sept femmes et quatorze enfants, profanèrent les vases sacrés et les saintes espèces, et incendièrent l'église.

Les Abénaquis retrouvèrent le P. Rasle percé de coups, la chevelure enlevée, le crâne brisé à coups de hache, la bouche et les yeux remplis de boue, et tous les membres mutilés. Après que ses néophytes eurent baisé plusieurs fois les précieux restes d'un père si justement chéri, ils l'inhumèrent à l'endroit même où, la veille, il avait célébré la sainte messe.

Il laissa la réputation d'un saint, et le supérieur de Saint-Sulpice à qui on demanda des prières pour le repos de l'âme du P. Rasle, répondit par ces paroles de Saint Augustin : " C'est faire injure à un martyr, que de prier pour lui." Au lieu même du massacre, un autre jésuite, Mgr Fenwick, a élevé, il y a quelques années, un monument à la mémoire du P. Rasle.

Un événement douloureux vint plonger la colonie dans le deuil, en 1727.

Mgr de Saint-Vallier, fort avancé en âge, s'était depuis quelques années, retiré à l'Hôpital-Général, d'où il gouvernait son diocèse.

Miné lentement par les fatigues de l'administration et les désagrémens qu'il avait éprouvés, il mourut dans la nuit du 25 au 26 décembre 1727, à l'âge de soixante-quinze ans, après avoir rempli consciencieusement les fonctions d'un pasteur zélé et vigilant au milieu de difficultés de tous les genres.

Le lendemain de la mort de Mgr de Saint-Vallier le chapitre nomma immédiatement pour vicaire-général, l'abbé Boullard, curé de Québec. Alors, l'abbé de Lotbinière, archidiacre, s'apercevant que le chapitre voulait lui disputer le droit de conduire la sépulture de l'évêque défunt, se rendit à l'Hôpital-Général avec l'intendant Dupuy, et fit la cérémonie funéraire à huis-clos et à l'entrée de la nuit, pendant que le chapitre faisait une pompe funèbre à la cathédrale, où le corps de Mgr de Saint-Vallier devait être porté, avant d'être inhumé dans l'église de l'Hôpital-Général. Pendant que ceci se passait, quelques amis du chapitre informés

de l'incident, et voulant donner l'alarme, sonnèrent le tocsin et firent circuler la rumeur que le feu s'était déclaré à l'Hôpital. A la suite de ces difficultés, l'abbé Boullard porta contre l'église de l'Hôpital-Général un interdit qu'il leva cependant au commencement de février suivant, et la supérieure de la communauté fut déposée.

Les principaux événements civils et politiques qui se sont passés sous l'épiscopat de Mgr de Saint-Vallier, sont : le massacre de Lachine par quinze cents Iroquois, et la destruction par les Abénaquis de quinze forts anglais dans le voisinage de Kennébec, en 1689 ; les exploits de Lemoyne de Ste-Hélène et de d'Ailleboust de Montel, à *Corlar* (aujourd'hui Shenectady), de Hertel à Salmon Falls, et d'un troisième parti, à Casco (aujourd'hui Portland), la prise de Fort-Royal, de la Hève et de Chédabouctou, le siège de Québec par Phipps défait au combat de la Canardière, et les exploits de Madame de Verchères en 1690 : la défaite de Schuyler à la Prairie de la Magdeleine, en 1691 ; la prise du fort Sainte-Anne de la Baie d'Hudson par trois navires anglais, en 1693, l'expédition heureuse de Frontenac contre les Iroquois, et la prise des forts Pemquid et Saint-Jean de Terre-neuve, par d'Iberville, en 1696 ; la prise du fort Nelson par d'Iberville, et le traité de Ryswich qui rendit la Baie d'Hudson à la France, en 1697 : la mort de Frontenac, en 1698 : la fondation de Détroit par La Motte-Cadillac, en 1700 : la paix de Montréal signée par trente-huit députés iroquois, la mort du célèbre Kondiaronk, la mort de Joliet à Anticosti, et la fondation de Mobile par Lemoyne d'Iberville, en 1701 : la mort de Callières, en 1703 ; la destruction de Deerfield et Haverhill par Hertel, et l'attaque infructueuse de Port-Royal par les Anglais, en 1704 : la défense valeureuse de Port Royal par soixante canadiens, contre une flotte de 3.000 hommes, en 1707 la prise de Saint-Jean de Terre-neuve par Saint-Ovide, en 1709 la capitulation honorable de Subercase, à la suite de la prise de Port-Royal par les anglais, en 1710 : le naufrage de la flotte de Walker sur l'île-aux-Œufs, et la retraite d'une armée anglaise qui se dirigeait sur Montréal, en 1711 ; le massacre de deux mille Outagamis par les Français, près de Détroit, 1712 ; la paix d'Utrecht, par laquelle la Baie d'Hudson, Terre-neuve et l'Acadie furent cédées à l'Angleterre, et la fondation de Louisbourg, en 1713 ; la fondation de la Nouvelle-Orléans, par Bienville, en

1717 ; la vaine tentative de coloniser l'île Saint-Jean, en 1719 ; le naufrage du vaisseau du roi, le *Chameau*, perdu corps et biens, près de Louisbourg, en 1725 : l'arrivée de l'intendant Dupuy, en 1726 : l'expédition heureuse de Ligneris contre les Outagamis, en 1727.

Troisième évêque de Québec

Mgr LOUIS-FRANÇOIS DUPLESSIS de MORNAY.

(1728-1733)

Gouverneur

De BEAUHARNOIS (1726-1747)

Après la mort de Mgr de Saint-Vallier, son coadjuteur depuis 1713, Mgr de Mornay, se trouva de droit évêque de Québec, et ce titre lui fut reconnu à Paris, le 31 mai 1728. (1)

Mgr de Mornay, né à Vannes, en Bretagne, en 1663, était capucin à Meudon, lorsqu'il fut choisi pour coadjuteur de l'évêque de Québec.

Après avoir reçu de Clément XI ses bulles datées de mars 1713, il fut sacré le 22 avril 1714, dans l'église des capucins de Paris, par le cardinal de Rohan, sous le titre d'évêque d'Euménie, et fixa sa résidence à Cambrai dont l'archevêque était absent.

Mgr de Mornay en apprenant la mort de l'évêque de Québec, accepta sa succession et expédia immédiatement à l'abbé de Lotbinière, l'ordre de prendre en son nom, possession du siège épiscopal de Québec. Comme à cause de ses infirmités, il ne pouvait se rendre dans son diocèse, le roi lui fit nommer pour coadjuteur, l'abbé Dosquet, qui fut sacré sous le titre d'évêque de Samos, et partit pour le Canada en 1729, avec les pouvoirs nécessaires pour le gouvernement du diocèse.

Pendant ce temps, le différend qui s'était élevé au sein du chapitre de Québec menaçait de s'éterniser.

L'intervention de l'intendant Dupuy en faveur de l'abbé de Lotbinière, ne fit qu'aggraver les difficultés. Le conseil Supérieur étant en vacance, il somma les chanoines de comparaître devant lui : mais ceux-ci déclinèrent la compétence du Conseil

(1) Quelques semaines après la mort de Mgr de Saint-Vallier dont la nouvelle n'avait encore pu arriver à sa connaissance, Mgr de Mornay avait envoyé sa démission, et un nouveau coadjuteur, l'abbé Macheco de Presnaux, grand vicaire de Soissons, avait été nommé par le roi ; mais ces deux actes se trouvèrent nuls par la mort de Mgr de Saint-Vallier.

et de l'intendant en pareille matière, et l'informèrent qu'ils en appelaient au roi.

Le Conseil sous la direction de l'intendant, ordonna alors : 1° que le chapitre se désisterait de ses prétentions, sous peine d'être privé de ses revenus; 2° que l'abbé de Lotbinière muni, à la mort de Mgr de Saint-Vallier, des pouvoirs de grand vicaire, continuerait à en faire les fonctions, conjointement avec les autres grands vicaires; 3° que l'abbé de Lotbinière, si besoin en était, lèverait l'interdit lancé contre l'église de l'Hopital-Général, et réintégrerait la supérieure qui avait été déposée.

(A suivre)

(×) — (†) — (†) — (†) — (†) — (†) — (×)

SAINTE ENCRATIDA, VIERGE ET MARTYRE

XVIII

FOURBERIE ET FUREUR.

(Suite)

Le préfet sourit et murmura : " Quoi ? c'est là ce qui vous a blessé ? Quelle supposition ?

— Préfet, cessez d'être hypocrite, poursuivit le guerrier. Je suis soldat romain et ne me paye point de comédie. Vous m'avez offensé en m'espionnant, sinon comme un chrétien, au moins comme leur complice. Votre vie ou la mienne doit payer ce soupçon.

— Mais laissez-moi parler, conjura Dacien.

— Non, fit Eudonte d'un ton absolu. Un mot de votre bouche et vous êtes mort. Non seulement vous m'avez espionné, mais vous avez jeté dans l'esprit de mes tribuns des doutes sur ma loyauté. Il n'y a point de milieu, vous me donnerez une réparation éclatante, ou l'un de nous périra par le glaive de l'autre. Je l'ai ainsi résolu. "

Calmé par ces dernières paroles, Eudonte se tut, Dacien en profita :

" Soyez sans crainte, dit-il, mes explications seront franches et loyales. Je savais que vous deviez épouser Encratida. De plus j'ai appris que votre sœur était déjà son intime amie.

— Très bien, répondit Eudonte. Ce mariage avait été arrêté

alors que j'en pouvais soupçonner qu'Encratida était chrétienne, et cela ne vous donnait point le droit de me croire capable de manquer aux aigles romaines.

— Eudonte, dit Dacien, je ne vous ai point accusé. Mais je connais les passions humaines. La Lusitanienne est belle et riche. . . . ”

Eudonte le fit taire encore :

“ Pour moi, s'exclama-il, il n'y a de beauté et de richesse que dans l'honneur ; la vraie noblesse s'acquiert en combattant pour la patrie. Je ne vous cacherais point que j'aurais vu avec plaisir s'allumer les flambeaux de mon hyménée avec une jeune fille héritière d'une famille amie de la miennne. Mais revenons au fait ; tout ce qui me concerne n'explique point que vous m'avez suivi avec vos sicaires, comme un voleur, un esclave, un fugitif.

— Vous exagérez les choses, Eudonte, dit le préfet. La question vous est trop sensible. Je vous ai suivi parce que j'espérais que vous me guideriez vers le lieu où était cachée celle qui vous avait été promise. Les probabilités m'assuraient que vous chercheriez à la voir pour la dissuader, la sauver peut-être.

— Sur toutes ces questions vous êtes dans le vrai, avoua le général ; mais les paroles que vous avez proférées dans les catacombes me touchaient moi personnellement. ”

Dacien jugea prudent de s'excuser.

“ N'attachez point d'importance, dit-il, à quelques mots tombés de ma bouche, dans un moment critique et solennel, tel que l'était celui de la prise d'Encratida. ”

Eudonte garda un instant le silence, puis il ajouta :

“ Alors même que j'admettrais que vous n'avez conçu aucun soupçon sur ma loyauté, comment vous laverez-vous des paroles imprudentes, équivoques, que vous avez dites à mes subordonnés et qui étaient propres à faire naître des doutes sur mon compte dans leur esprit ?

— Ai-je fait quelque chose de cela ? demanda Dacien d'un ton doux. Il y a un malentendu. Un jour vos troupes me parlèrent de la persécution et de votre fiancée qui avait disparu à son annonce. Je fus imprudent peut-être en les entretenant de cette union. S'il ont choisi ce prétexte pour vous reprocher de les tenir loin des frontières et de la vie guerroyante des camps, est-ce ma faute ?

— Vous êtes bien au courant de tout ce qui s'est passé, fit

observer ironiquement Eudonte. Il est visible que vous avez cherché à me faire passer aux yeux de mes troupes pour un homme faible, le jouet d'une femme.

— Ne vous fâchez pas Eudonte, Hercule, notre Hercule, se laissa arrêter par Omphale, fit observer le préfet.

— Je connais cette histoire, interrompit le général d'une voix brève. Je ne suis pas Hercule, mais vous me ferez la réparation qu'il eût exigée. Je la veux publique, elle doit me laver de tous les soupçons que vous avez fait planer sur moi.

— Vous pouvez réparer vous-même le soi-disant tort que je vous ai fait, objecta traîtreusement Dacien. Demain Encratida sera torturée de nouveau. Peut-être son tourment sera-t-il le dernier ; venez avec moi l'engager à sacrifier aux dieux, ayez le courage d'affronter ses souffrances : qui osera ensuite vous croire abusé par elle ? ”

Eudorte l'interrompit avec mépris et dégoût :

“ Il vous convient de me faire cette proposition, à vous qui aimez vous repaître de cruauté. Quant à moi je ne fais couler le sang que sur un champ de bataille, en combattant des hommes armés comme moi et mes troupes. Il ne serait pas digne d'Eudonte d'aller assister aux tortures de la fille d'un homme qu'il aime et qu'il respecte. ”

Dacien espéra regagner du terrain en piquant l'amour-propre du général. Il lui fit observer que lui-même avait parlé de l'agitation de ses troupes et que cet acte éclatant le laverait à jamais devant elles de toute connivence avec les chrétiens.

“ Qui oserait m'accuser de rapports avec eux, s'écria Eudonte ! Qu'il se montre celui qui serait assez téméraire pour avoir cette audace. Je lui arracherai le cœur. Et vous, bourreau, doutez-vous de ma fidélité ? Prenez garde alors.

— Assez de menaces, interrompit Dacien : les généraux et leurs armes ne me font pas peur.

— Infâme, vociféra Eudonte, en saisissant son épée. Si tu as du cœur défends-toi, j'ai supporté trop longtemps tes insultes et ton hypocrisie. ”

A la vue de la lame brillante du Romain, Dacien se troubla. Il comprit le danger où il se trouvait, aussi se hâta-t-il de chercher à apaiser Eudonte en disant :

“ Général, calmez-vous ou j'appelle mes gardes.

— Et moi je n'appellerai personne à mon secours, répondit le

guerrier ; et avant que les sbires soient ici je t'aurai percé la poitrine de mon glaive ! ”

Le tyran s'était mis hors de la portée de son adversaire.

“ Ecoutez-moi, supplia-t-il, modérez votre fougue. Etes-vous venu ici pour m'assassiner ou pour avoir une réparation ? Sachez-donc que je vous la préparais. Je voulais offrir un banquet à vous et à vos camarades pour vous rendre devant eux tous les honneurs. J'avancerai ce repas ; il aura lieu demain. Placés côte à côte quand nous nous donnerons des signes d'amitié, nul ne pourra croire que je doute de vous. Vous êtes la première autorité militaire, il importe que nous soyons unis.

— Soit, répondit Eudonte : mais prends garde de me tendre un nouveau piège. Agis loyalement, ou . . .

— Je le jure, ” interrompit Dacien, qui tendit à Eudonte une main que celui-ci toucha froidement.

Le préfet lui dit alors.

“ On dit que votre sœur a embrassé le christianisme.

— Marcella n'est pas chrétienne, assura le général.

— Peut être, poursuivit Dacien ; pourtant elle a sauvé plusieurs fois Encratida, empêché l'incendie du temple de la Vierge du Pilier : si vous voulez justifier votre sœur conduisez-la au repas auquel je vous ai invité.

— Elle refusera, répondit Eudonte.

— Mais alors, objecta Dacien, le peuple l'enveloppera dans l'anathème porté contre son amie ; je ne pourrai me soustraire aux obligations de ma position . . . je crains de me faire comprendre, mais le devoir . . .

— Je vous entends assez, fit Eudonte, d'un air plus sombre mais encore une fois, Marcella refusera votre invitation.

— Par les dieux immortels, s'écria Dacien ; contraignez-la à venir, ou éloignez-la de la ville.

— L'un et l'autre sont impossibles, assura le guerrier romain. Paraître à votre table et laisser son amie dans un si grand danger sont des propositions qu'elle repoussera, j'en suis sûr.

— Cependant, insinua méchamment le persécuteur ; votre sœur est jeune et encore sous votre tutelle ! vous êtes par conséquent responsable de ses actes ; déjà elle ne s'est que trop mise en vue. J'admets qu'elle ne soit pas chrétienne, puisque vous le dites ; mais ne lui en laissez pas les apparences. Agissez et comptez sur mon amitié. ”

Après ces paroles, ils se quittèrent, mais Eudonte murmurait en chemin :

“ Ce préfet n'a que trop raison ; mon honneur demande que Marcella assiste à cette fête. ”

L'homme est un faible roseau quand la force de la main divine ne le soutient pas. La veille, Eudonte rêvait de venger Eneratida, d'obtenir de Dacien une satisfaction éclatante, en quittant ce dernier, il ne songeait plus qu'à partager le repas du bourreau et à trouver le moyen d'amener sa sœur à prendre part à une fête, marquant peut être l'heure du dernier soupir de la vierge Eneratida.

Quant à Dacien, échappé au péril où l'avait mis la colère du brillant et fougueux général, il ne cherchait qu'à tirer vengeance.

Anges du ciel, vous deviez juger bien différemment ces deux hommes, dont l'un était aveuglé par l'orgueil païen, tandis que l'autre avait dans le cœur tous les vices d'un lâche et d'un traître.

¹ (A suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. -- Les Quarante-Heures auront lieu à Ste-Anne de la Pocatière, le 25 ; à St-François, I. O., le 27 ; au St-Cœur de Marie, le 28 ; au couvent de St-George, le 30. — Nous affirmons, dit le *Courrier du Canada*, que S. G. Mgr Fabre, sur son lit de douleur, a écrit à Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, lorsque le règlement Laurier Greenway a été connu, une magnifique lettre dans laquelle l'évêque mourant envoyait son adhésion et ses sympathies à son jeune et vaillant collègue, défenseur intrépide des droits de son troupeau.

Cette lettre émouvante, empreinte de l'autorité et de la majesté que lui communiquait une mort prochaine, est peut-être le dernier acte que le vénérable archevêque de Montréal ait fait.